

Thématique 2



L'OFFRE DE SERVICES ET D'ÉTABLISSEMENTS : QUELLES ÉVOLUTIONS FACE AUX BESOINS DU TERRITOIRE ?

Les services à domicile

Quelques éléments de diagnostic et d'analyse

- Les services d'aide et d'accompagnement à domicile, une offre présente sur l'ensemble du territoire mise à mal par un déficit de personnel :
 - o A l'échelle nationale, 64 % des structures déclaraient avoir des postes vacants
 - o 26% des structures ont été amenées à refuser des plans d'aide en raison d'un manque de personnel
- L'offre de service de soins infirmiers à domicile et de service polyvalent d'aide et de soins à domicile, une couverture départementale moins élevée qu'au niveau national :
 - o 17,9 places pour 1000 habitants de 75 ans et plus, contre 19,9 places au niveau national
- Les services médico-sociaux pour personnes en situation de handicap, une accessibilité à questionner : une concentration des services sur Angers-Loire-Métropole, quelques exemples :
 - o 20 sites de services d'accompagnement à la vie sociale dans le Maine-et-Loire, dont 9 sur Angers-Loire-Métropole
 - o 7 sites de services d'accompagnement médico-social pour adultes en situation de handicap dans le Maine-et-Loire, dont 5 sur Angers-Loire-Métropole

L'offre en établissement pour personnes âgées dépendantes

Quelques éléments de diagnostic et d'analyse

- Un département bien doté en place d'établissement hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) mais avec des disparités entre territoires :
 - o Un territoire qui compte 131 EHPAD pour un total de 10 444 lits
 - o Un taux d'équipement de 126 lits pour 1000 habitants de 75 ans et plus, contre 100 au niveau national en 2019
 - o Un taux d'équipement de 180 lits pour 1000 habitants de 75 ans et plus à Mauges Communauté, contre 111 sur Angers Loire Métropole

- Un déficit de personnel qui altère les conditions de travail et d'accompagnement des personnes âgées
 - o 155 postes vacants sur un échantillon de 42 établissements
- Des rapports nationaux faisant état d'un besoin de transformation de fonctionnement pour répondre aux besoins des personnes d'être comme chez elles, « L'EHPAD de demain ».

Les établissements pour personnes en situation de handicap

Quelques éléments de diagnostic et d'analyse

- Un manque de place dans les établissements qui crée des ruptures de parcours :
 - o Une augmentation constante de jeunes en situation d'amendement Creton ayant une orientation foyer d'hébergement ou foyer de vie ou foyer d'accueil médicalisé : 70 en 2018 – 80 en 2019 – 98 en 2020
 - o 45 saisines du dispositif "Réponse accompagnée pour tous" (RAPT) en 2020
 - o Depuis 2018, seules 33% des situations entrées en RAPT ont trouvé une réponse
- Une offre à destination des personnes en situation de handicap vieillissante en développement et à poursuivre :
 - o Unité pour personnes handicapées âgées : 167 places en 2022 contre 128 places en 2017
 - o Unité pour personnes handicapées vieillissantes : 65 places en 2022 contre 54 places en 2016
 - o Une augmentation de la part des personnes en situation de handicap vieillissante

Les enfants en situation de handicap relevant de l'aide sociale à l'enfance

Quelques éléments de diagnostic et d'analyse

- Les enfants en situation de handicap relevant de l'aide sociale à l'enfance, une augmentation des ruptures de parcours :
 - o En 2020, à l'échelle départementale, 13% des enfants confiés à l'ASE relèvent d'une orientation MDA
 - o En 2020, 22% des saisines RAPT relevaient d'une saisine ASE contre 12% en 2019